

SITE en VAL DE NOYE
Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du 5 avril 2024

n° 2024-04-05-01

Date de la convocation

19/03/2024

Convoqués : 22 (12
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 9

Représentés : 0

Absents : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président.

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Cédric BOQUET, Laurine COTEL, Fabien LESIEUR, Edith DELBEY.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Sébastien VILLAIN, Gaëlle PROISY, Richard BENOIT, Anne-Marie LATEUR, Nicolas BLIN.

Étaient absents non excusés : Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance

OBJET :

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

FINANCES

Il reprend le budget primitif de l'exercice 2023 et la décision modificative qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Budget principal

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

**Approbation du
compte de gestion
2023**

Suite et fin de la délibération n°2024-04-05-01

	SECTION D' INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	55 184,95	940 229,06	995 414,01
Titres de recette émis (b)	31 239,71	857 492,05	888 731,76
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	31 239,71	857 492,05	888 731,76
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	55 184,95	940 229,06	995 414,01
Mandats émis (f)	21 560,28	902 313,05	923 873,33
Annulations de mandats (g)		4 715,52	4 715,52
Dépenses nettes (h = f - g)	21 560,28	897 597,53	919 157,81
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	9 679,43		
(h - d) Déficit		40 105,48	30 426,05

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L' INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-25 284,95		9 679,43		-15 605,52
Fonctionnement	108 386,77	25 284,95	-40 105,48		42 996,34
TOTAL I	83 101,82	25 284,95	-30 426,05		27 390,82
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	83 101,82	25 284,95	-30 426,05		27 390,82

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET

Le Président
Vincent DAINE

